



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

-

ANNÉE 2020

Président de Terre d'Émeraude Communauté :

Philippe PROST

Vice-Président en charge de l'Assainissement :

Franck GIROD

Chef du service Assainissement :

Yoann SEIGNEURET

Technicien(ne)s du service : Chrystelle CHAPRON ; Axel GRABOWSKI ;

Tiphaine PARNISARI ; Emilie PARSUS ; Céline SOUSSIA

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2020, conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'annexe VI du décret n°2007-675 du 2 mai 2007 et à l'arrêté du 02 décembre 2013.

Sommaire

GLOSSAIRE	4
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	5
I/ Données relatives au service	5
1.1/ Organisation administrative du service	5
1.2/ Estimation de la population selon le mode d'assainissement :	5
1.3/ Mode de gestion du service	6
1.4/ Prestations assurées dans le cadre du service	6
1.5/ Estimation du nombre d'habitants desservis	6
1.6/ Estimation du nombre d'abonnés par commune	6
1.7/ Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels	9
1.8/ Conventions de transfert d'effluents	9
1.9/ Volumes facturés	9
1.10/ Activité du service	11
1.11/ Principaux chantiers de 2020	13
1.12/ Ouvrages d'épuration des eaux usées	14
1.13/ Caractéristiques du réseau de collecte	20
II/ Indicateurs de performance	25
2.1/ Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	25
2.2/ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (Indicateur descriptif P202.2)	26
2.3/ Conformité de la collecte des effluents	27
2.4/ Conformité des équipements d'épuration	27
2.5/ Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	27
2.6/ Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	28
III/ Financement du service	28
3.1/ Montants de la redevance et des différentes participations	28
3.2/ Impayés	29
3.3/ Encours de la dette	29
3.4/ Epargne	29
IV/ Projets 2021 en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	29

Indicateurs descriptifs des services :

D201.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte

D202.0 : Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

D203.0 : Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

D204.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³

Indicateurs de performance :

P201.1 : Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

P202.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

P203.3 : Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU.

P204.3 : Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU.

P205.3 : Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU.

P206.3 : Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation.

P207.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité.

Indicateurs non renseignés car concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) :

P251.1 : Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers.

P252.2 : Nombre de points noirs du réseau de collecte.

P253.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte

P254.3 : Conformité des performances des équipements d'épuration

P255.3 : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

P256.2 : Durée d'extinction de la dette de la collectivité

P257.0 : Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

P258.1 : Taux de réclamations

GLOSSAIRE

Envoyé en préfecture le 28/09/2021
Reçu en préfecture le 28/09/2021
Affiché le 
ID : 039-200090579-20210922-D_137_2021-DE

Equivalent habitant (EH) : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour

DBO₅ (Demande Biochimique en Oxygène sur 5 jours) : correspond à la quantité d'oxygène consommée pendant un temps donné (5 jours) pour assurer l'oxydation des matières organiques biodégradables par les bactéries et micro-organismes.

DCO (Demande Chimique en Oxygène) : quantifie l'oxygène nécessaire à l'oxydation (réaction chimique) de la majeure partie des composés et sels minéraux oxydables.

MES (Matières En Suspension) : sont des particules solides très fines et généralement visibles à l'œil nu : en troublant la limpidité de l'eau, elles limitent la pénétration de la lumière et gênent ainsi la photosynthèse, ce qui diminue la teneur en oxygène dissous et nuit au développement de la vie aquatique.

P_t (Phosphore total) : entraîne – s'il est en quantités importantes – une prolifération d'algues et de plantes aquatiques, pouvant aboutir à des phénomènes d'eutrophisation.

pH : est une valeur exprimant l'acidité ou la basicité de l'eau.

NGL (azote global) : est la somme des différentes formes de l'azote : l'azote organique (matière vivante en décomposition), l'azote ammoniacal, les nitrites et les nitrates.

NH₄⁺ (ion ammonium, seule forme de l'azote ammoniacal présente dans les rejets : résulte de la dégradation des matières organiques et est toxique pour les organismes.

TMS : Tonne de Matière Sèche

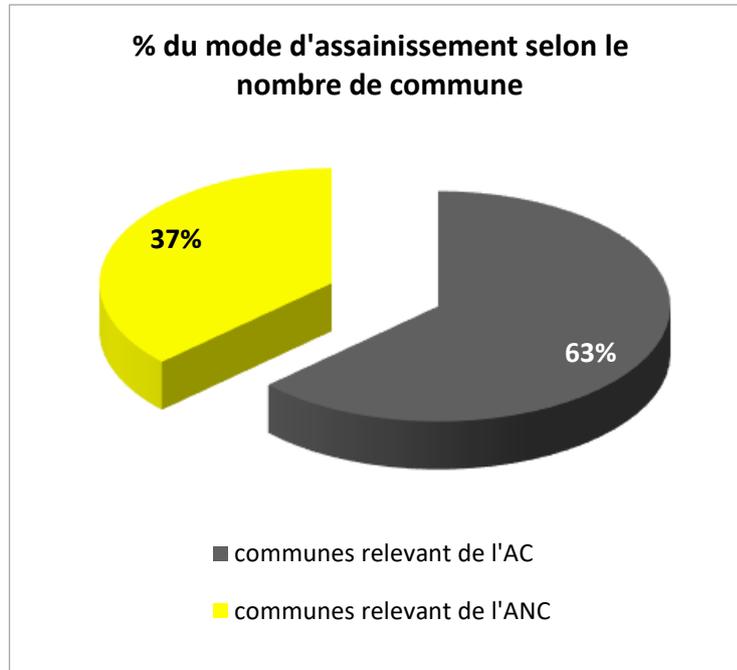
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

I/ Données relatives au service

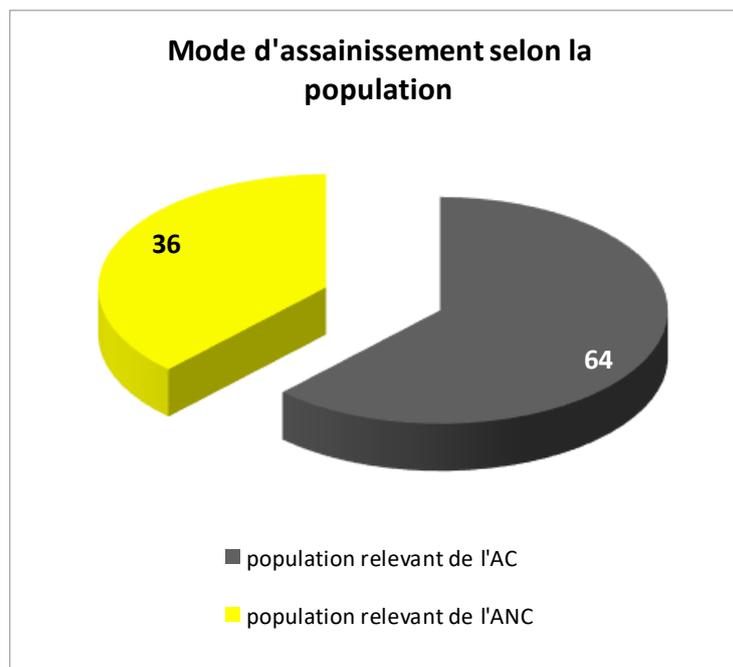
1.1/ Organisation administrative du service

Depuis la prise de la compétence assainissement collectif le 1^{er} janvier 2020, le service public d'assainissement collectif de TEC intervient dans 58 communes parmi les 92 que compte le territoire communautaire, ce qui correspond à 80 systèmes (réseau + station).



1.2/ Estimation de la population selon le mode d'assainissement :

La répartition des 24 908 habitants de Terre d'Emeraude communauté (TEC) est la suivante :



1.3/ Mode de gestion du service

Le service est géré en régie directe à l'exception du système d'assainissement de Pont-de-Poitte qui est en délégation de service public avec la Sogedo.

La compétence est également déléguée à 2 syndicats :

- Le SIAVD (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée du Drouvenant) qui intervient sur les communes de Clairvaux Les Lacs, Cogna et Hautecour et qui exploite les stations de Clairvaux Bourg et de Soyria (hameau de Clairvaux).

- Le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement) de la Mercantine qui intervient sur les communes de Maisod et de Charchilla et qui exploite la station de Maisod.

Le service est assujéti à la TVA.

Remarque : Chacun des délégataires (Sogedo, SIAVD et SIEA de la Mercantine) rédige son propre RPQS.

1.4/ Prestations assurées dans le cadre du service

Le service assure :

- La collecte,
- Le transport,
- Le traitement,
- L'élimination des boues produites,
- Le contrôle des raccordements.

Le service a également un rôle de conseil auprès des usagers.

1.5/ Estimation du nombre d'habitants desservis

(Indicateur descriptif D201.0)

Il s'agit du nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est raccordée ou techniquement raccordable.

La population desservie est estimée à environ 15 940 personnes (64 % de 24 908 habitants).

Hors syndicats et DSP, la population desservie est estimée à 12 760 personnes.

1.6/ Estimation du nombre d'abonnés par commune

Par abonné, la collectivité sous-entend le nombre de foyers par commune et donc le nombre de factures de redevance d'assainissement collectif émis en 2020.

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du code de l'environnement.

A contrario, les abonnés non domestiques sont ceux dont les effluents, par leur quantité ou leurs caractéristiques ne sont pas assimilables à ceux des effluents domestiques et qui sont, de ce fait assujéti à la redevance de pollution non domestique de l'agence de l'eau.

Pôle de Moirans en Montagne :

Envoyé en préfecture le 28/09/2021

Reçu en préfecture le 28/09/2021

Affiché le



ID : 039-200090579-20210922-D_137_2021-DE

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS
CHANCIA	97
COYRON	49
CRENANS	110
ETIVAL	225
JEURRE	90
LAVANCIA-EPERCY	33
LECT	180
MAISOD/CHARCHILLA (SIEA de la Mercantine)	390
MARTIGNA	85
MEUSSIA	182
MOIRANS -EN- MONTAGNE	1000
MONTCUSEL (Hameau de Grand serve)	7
VAUX-LES-St-CLAUDE	280
TOTAL	2728

Pôle de Clairvaux les Lacs :

COMMUNES	NOMBRES D'ABONNÉS
BAREZIA SUR L'AIN	34
BLYE	79
BONLIEU	80
CHAREZIER	9
CHATILLON	95
CLAIRVAUX /COGNA / HAUTECOURT (SIAVD)	999
DENEZIERES	49
DOUCIER	191
FONTENU	49
LARGILLAY - MARSONNAY	72
MENETRUX EN JOUX	2
PONT DE POITTE (Sogedo)	410
PATORNAY	80
SOUCIA	62
VERTAMBOZ	43
TOTAL	2252

Remarques :

Pour Fontenu, seul le réseau de la commune est exploité par TEC, la STEU se trouve sur la commune de Marigny (exploitée par la régie de Chalain en DSP avec la SAUR).

La station de Pont de Poitte exploitée par la Sogedo traite aussi les eaux usées de la commune de Patornay et de Rières-Mesnois. Sogedo a délégué pour l'exploitation des réseaux de Pont-de-Poitte mais ceux de Patornay sont exploités en régie par TEC.

La station de Ménétrux en Joux traite les eaux usées de la maison des cascades et du

Envoyé en préfecture le 28/09/2021
 Reçu en préfecture le 28/09/2021
 Affiché le 
 ID : 039-200090579-20210922-D_137_2021-DE

Pôle d'Orgelet :

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNÉS
BEFFIA	36
CHAVERIA	92
CRESSIA	124
DOMPIERRE	101
LA CHAILLEUSE (ESSIA)	50
LA TOUR DU MEIX	154
MOUTONNE	44
NOGNA	98
ONoz	50
ORGELET	829
POIS DE FIOLE	126
PRESILLY	47
ST MAUR	81
SARROGNA	14
TOTAL	1846

Pôle d'Arinthod :

COMMUNES	NOMBRE D'ABONNES
ANDELOT MORVAL	42
ARINTHOD	569
AROMAS	206
CERNON	148
CHARNOD	19
CONDES	67
CORNOD	111
MONTLAINSIA - Dessia	39
VALZIN EN PETITE MONT.	43
GENOD	37
GIGNY SUR SURAN	148
VALZIN EN PETITE MONTAGNE - Montadroit	26
VAL SURAN - Louvenne	39
VAL SURAN- Saint Julien	285
THOIRETTE/COISIA - Thoirette	270
THOIRETTE/COISIA - Coisia	107
VILLENEUVE LES CHARNOD	24
VOSBLES/VALFIN	92
VOSBLES/VALFIN	34
TOTAL	2306

Le service public d'assainissement collectif compte 9132 abonnés en prenant en compte les 2 syndicats et la DSP.

Hors délégataires le service assainissement de TEC compte 7305 abonnés.

1.7/ Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels

(Indicateur descriptif D202.0)

Il s'agit du nombre d'autorisations de déversement d'eaux usées non domestiques signées par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du code de la santé publique.

Les rejets d'effluents non domestiques doivent être autorisés par la collectivité, qui n'est pas tenue de les accepter. Ils peuvent faire l'objet de conventions particulières.

4 conventions existent avec 4 fromageries du territoire :

- Arinthod
- Doucier
- Orgelet
- Val Suran – Saint Julien

1.8/ Conventions de transfert d'effluents

Une convention a été signée avec la Régie de Chalain pour le transfert et le traitement des eaux usées de la commune de Fontenu.

1.9/ Volumes facturés

Pôle de Moirans en Montagne :

COMMUNES	VOLUME EN M ³
CHANCIA	8220
COYRON	2338
CRENANS	9000
ETIVAL	14032
JEURRE	7200
LAVANCIA-EPERCY	3495
LECT	3423
MAISOD/CHARCHILLA (SIEA de la Mercantine)	42324
MARTIGNA	9215
MEUSSIA	14830
MOIRANS -EN- MONTAGNE	85000
MONTCUSEL (Hameau de Grand serve)	560
VAUX-LES-St-CLAUDE	18000
TOTAL	217 637

Pôle de Clairvaux les Lacs :

Envoyé en préfecture le 28/09/2021
Reçu en préfecture le 28/09/2021
Affiché le 
ID : 039-200090579-20210922-D_137_2021-DE

COMMUNES	VOLUME EN M ³
BAREZIA SUR L'AIN	1468
BLYE	6550
BONLIEU	7481
CHAREZIER	720
CHATILLON	9025
CLAIRVAUX /COGNA / HAUTECOURT (SIAVD)	109655
DENEZIERES	3920
DOUCIER	26949
FONTENU	3672
LARGILLAY - MARSONNAY	5760
PATORNAY	18240
PONT DE POITTE (Sogedo)	33285
SOUCIA	4300
VERTAMBOZ	4000
TOTAL	235 025

Pôle d'Orgelet :

COMMUNES	VOLUME EN M ³
BEFFIA	2600
CHAVERIA	6950
CRESSIA	9200
DOMPIERRE	7450
LA CHAILLEUSE (ESSIA)	4000
LA TOUR DU MEIX	12239
MOUTONNE	3832
NOGNA	6340
ONNOZ	2310
ORGELET	84500
POIS DE FIOLE	14200
PRESILLY	3100
ST MAUR	6300
SARROGNA	680
TOTAL	163 701

Pôle d'Arinthod :

Envoyé en préfecture le 28/09/2021
Reçu en préfecture le 28/09/2021
Affiché le 
ID : 039-200090579-20210922-D_137_2021-DE

COMMUNES	VOLUME EN M ³
ANDELOT MORVAL	2975
ARINTHOD	58712
AROMAS	23570
CERNON	8713
CHARNOD	1115
THOIRETTE/COISIA - Coisia	7067
CONDES	6761
CORNOD	6775
MONTLAINSIA - Dessia	2513
VALZIN EN P M - Fétigny	2720
GENOD	2442
GIGNY SUR SURAN	8555
VALZIN EN PETITE MONT.	1640
VAL SURAN - Louvenne	2190
VAL SURAN- Saint Julien	37927
THOIRETTE/COISIA	20074
VILLENEUVE LES CHARNOD	895
VOSBLES/VALFIN	4401
VOSBLES/VALFIN	1330
TOTAL	200 375

Sur le territoire communautaire 816 738 m³ ont été facturés (et traités).

En soustrayant le SIAVD, le SIEA de la Mercantine et Pont de Poitte, le service assainissement de TEC a facturé 631 474 m³.

1.10/ Activité du service

1.10.1/ Nombre d'opérations totales effectuées dans le cadre du service

Prestation Pôle de Moirans en Montagne		2020
Contrôle des installations	Contrôle de faisabilité du branchement au réseau (autorisation de raccordement)	1
	Contrôle de branchement (neuf)	1
	Contrôle de branchement (vente ou à l'initiative du service)	34

Prestation Pôle de Clairvaux Les Lacs		2020
Contrôle des installations	Contrôle de faisabilité du branchement au réseau (autorisation de raccordement)	1
	Contrôle de branchement (neuf)	1
	Contrôle de branchement (vente ou à l'initiative du service)	12
Prestation Pôle d'Arinthod		2020
Contrôle des installations	Contrôle de faisabilité du branchement au réseau (autorisation de raccordement)	10
	Contrôle de branchement (neuf)	9
	Contrôle de branchement (vente ou à l'initiative du service)	64
Prestation Pôle d'Orgelet		2020
Contrôle des installations	Contrôle de faisabilité du branchement au réseau (autorisation de raccordement)	3
	Contrôle de branchement (neuf)	1
	Contrôle de branchement (vente ou à l'initiative du service)	36

TOTAL TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTÉ	2020
Contrôle de faisabilité du branchement au réseau (autorisation de raccordement)	15
Contrôle de branchement (neuf)	12
Contrôle de branchement (vente ou à l'initiative du service)	146

1.10.2/ Communications diverses

	2020
Outils de communication mis en place	Mise en ligne d'informations relatives à l'assainissement sur le site internet de la Communauté de Communes. Articles parus dans le magazine communautaire Guide à l'attention des élus

1.11/ Principaux chantiers de 2020

À Pont-de-Poitte : - Mise en séparatif du réseau d'assainissement de la zone d'activité

Montant de l'opération : 145 000 € HT

À Saint-Hymetière-sur-Valouse : - Mise en séparatif de 2,5 km de réseaux et création d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux de 230 EH

Montant de l'opération : 253 000 € HT (station) + 400 000 € HT (réseaux)

À Cernon : - Création d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux d'une capacité de 55 Equivalents Habitants (EH) pour le quartier « cité EDF »

Montant de l'opération : 136 000 € HT

À Etival : - Suppression de 2 stations obsolètes et création de 2 Postes de Relevage

Montant de l'opération : 109 000 € HT

À Martigna : - Mise en séparatif des réseaux d'assainissement (1800 ml) et création d'une nouvelle station d'épuration de type filtres plantés de roseaux d'une capacité de 230 Equivalents Habitants (EH). - *Travaux non achevés aux 31.12.2020* -

Montant de l'opération : 270 000 € HT (station) + 510 000 € HT (réseaux).

Ces différents investissements ont bénéficié de subventions de l'agence de l'eau Rhône, Méditerranée, Corse (+/- 50% en tenant compte de coûts plafonds) ou DETR (état) (30% sans coûts plafonds), auxquelles peuvent s'ajouter 10% de DST (Conseil Départemental).

Remarque concernant les différents travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement : les particuliers devront le cas échéant déconnecter leur fosse septique et se raccorder sur les boîtes de branchements positionnées en limite de propriété.

1.12/ Ouvrages d'épuration des eaux usées

1.12.1/ Type de station d'épuration

79 stations d'épuration sont situées sur le territoire communautaire (+ station de Marigny qui traite les eaux usées de la commune de Fontenu) :

Commune	Lieu step	ANNEE mise en service	Procédé épuratoire TYPE SATESE	Capacité EQH "par temps sec"
ANDELOT MORVAL	Hameau d'Andelot	1989	lagune	100
ARINTHOD	Hameau Négia	2004	FAS	60
ARINTHOD	Bourg	2008	BA BS	2400
AROMAS	Bourg + Marsonna et Burigna	2004	FPR	600
AROMAS	Ceffia	2019	FPR	100
BAREZIA SUR L'AIN	Lotissement du Gringalet	1977	LB	200
BEFFIA	Bourg	2019	FPR	110
BLYE	Bourg	2001	Lagune	250
BONLIEU	Bourg	2011	FPR	350
CERNON	Bourg + les lattes	2008	DB	350
CERNON	Cité EDF	2021	FPR	55
CERNON	Menouille	1970	DD	50
CHANCIA	Bourg	1966	DD	150
CHANCIA	Lotissement La Ravière	1992	DD	250
CHAREZIER	Lotissement	2012	FAS	38
CHARNOD	Bourg	2009	FAS	60
CHATILLON	Bourg	1970	DD	200
CHAVERIA	Bourg	2013	FPR	220
CHAVERIA	Hameau de Chatagna	2014	DB	80
CLAIRVAUX	Hameau de Soyria	2019	Filtre Compact	20
CLAIRVAUX	Bourg / SIA Vallée du Drouvenant	2005	BA BS	6550
CONDES	Bourg	2010	DB	350
CORNOD	bourg + Brolaines	2019	FPR	230
CORNOD	Hameau de Thorégna	2002	Lagune	90
COYRON	Bourg	2011	FPR	80
CRENANS	Bourg	2014	FPR	320
CRESSIA	Bourg	2011	FPR	500
DENEZIERES	Bourg	2012	Lagune	150
DOMPIERRE SUR MONT	Bourg	2010	FPR	340
DOUCIER	Bourg	1992	Lagune	1200
ETIVAL	Bourg	1982	Lagune	400
ETIVAL	Hameau Les Ronchaux	1980	Lagune	400
GENOD	Bourg	1970	DD	100
GIGNY SUR SURAN	Bourg	2001	Lagune	360
JEURRE	Bourg	2017	DB	240
LA CHAILLEUSE - Essia	Bourg Essia	2021	FPR	130
LARGILLAY - MARSONNAY	Largillay	1974	DD	200
LAVANCIA EPERCY	Epine	1975	FAS	80
LAVANCIA EPERCY	Viellard	1998	DD	80

LECT VOUGLANS	Lect	1979		
LECT VOUGLANS	Vouglans / Combe du Bief	1979		
LECT VOUGLANS	Vouglans / Camping	1979	DD	200
MAISOD (+CHARCHILLA)	Bourg / SIEA MERCANTINE	1997	BA BS	1660
MARTIGNA	Bourg	2021	FPR	80
MARTIGNA	Lotissement du Haut village	2003	FAS	80
MENETRUX EN JOUX	Maison des Cascades	2003	DB	200
MEUSSIA	Bourg	2001	Lagune	500
MOIRANS en Montagne	Bourg	2014	BA BS	3340
MONTCUSEL	H Grand Serve	2010	FAS	40
MONTLAINIA - Dessia	Bourg Dessia	2010	Lagune	90
MONTLAINIA - Dessia	Granges de Dessia	2010	FAS	20
MOUTONNE	Bourg	2003	Lagune	150
NOGNA	Bourg	2010	FPR	300
ONOZ	Bourg	2014	FPR	125
ORGELET	Merlia	2021	FPR	70
ORGELET	Bourg	2005	BA BS	4500
POIDS de FIOLE	Bourg	2013	DB	480
PONT DE POITTE - PATORNAY	Bourg Pont de Poitte DSP	1995	BA BS	2500
PRESILLY	Bourg	2019	FPR	120
SAINT HYMETIERE	Bourg Saint Hymetière	2021	FPR	230
SAINT MAUR	Bourg	2002	DB	230
SARROGNA	centre bourg	2007	FAS	70
SOUCIA	Bourg + lotisst	2015	FPR	125
THOIRETTE/COISIA - Coisia	bourg Coisia	1998	FAS	180
THOIRETTE/COISIA - Coisia	Hameau Le Montain	1996	FAS	90
THOIRETTE/COISIA - Thoirette	Bourg Thoirette	2013	DB	800
TOUR DU MEIX (la)	Bourg	2014	FPR	1465
VAL SURAN - Louvenne	Bourg Louvenne	2015	FPR	110
VAL SURAN- Saint Julien	Bourg Saint Julien	1999	BA BS	1500
VALZIN EN P M - Fétigny	Bourg Fétigny	2015	FPR	110
VALZIN EN P M - Montadroit	Hameau de Montadroit	2001	FAS	80
VAUX LES SAINT CLAUDE	Bourg	2013	DB	405
VAUX LES SAINT CLAUDE	Bourg	2019	DB	520
VERTAMBOZ	Bourg	2016	FPR	100
VILLENEUVE LES CHARNOD	Bourg	2010	FPR	80
VOSBLES/VALFIN	Bourg Vosbles	2012	FPR	100
VOSBLES/VALFIN	Hameau de Chavagna	1994	Lagune	60
VOSBLES/VALFIN	Hameau de Mongefond	1999	Lagune	40
VOSBLES/VALFIN	Bourg Valfin	2009	DB	180

1.12.2/ Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration et curages divers
(Indicateur descriptif D203.0)

Envoyé en préfecture le 28/09/2021
Reçu en préfecture le 28/09/2021
Affiché le 
ID : 039-200090579-20210922-D_137_2021-DE

Boues issues des stations d'épurations et évacuées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 et opérations de curage diverses :

Pôle de Moirans En Montagne :

Date Intervention	Commune	Nature de l'intervention
01/2020	ETIVAL-LES RONCHAUX	Vidange du décanteur/digesteur de la STEP du bourg 48 m3
01/2020 à 12/2020	Moirans	Nettoyage des postes de relevage toutes les 6 semaines soit 8 à 9 fois par an
01/2020 à 12/2020	Moirans	Evacuation de 148 t de boues brutes (siccité moyenne 16,6 %) Dont plateforme compostage (Biodepe) : 15 633 kg MS Dont centre d'incinération (Holcim) : 8 915 kg de MS
02/2020	JEURRE	Vidange totale du décanteur/digesteur 40 m3
11/20	JEURRE	Vidange Partielle décanteur/digesteur 9m3
05/2020	CHANCIA	Vidange décanteur/digesteur de la step de la ravière 63 m3
11/2020	CHANCIA	Vidange des 3 décanteurs/digesteurs 19 m3
10/2020	LAVANCIA	Curage passage caméra
12/2020	VAUX-LES-ST CLAUDE	Vidange des décanteur/digesteur step 1 : 109 m3
12/2020	VAUX-LES-ST CLAUDE	Vidange des décanteur/digesteur step 2 : 80 m3

Pôle de Clairvaux Les Lacs :

Date Intervention	Commune	Nature de l'intervention
10/2020	CHAREZIER	Vidange fosse toutes eaux 17 m3
01/2020	MENETRUX EN JOUX	Vidange décanteur digesteur 9 m3
04/2020	BLYE	Curage réseau pour passage caméra
10/2020	BAREZIA SUR AIN	Vidange décanteur digesteur 9 m3

Pôle d'Orgelet :

Date Intervention	Commune	Nature de l'intervention
14/02/2020	SARROGNA ORGELET	Débouchage step sarrogna + pompage poubelle step Orgelet
04/02/2020	SAINT MAUR	Débouchage Saint-Maur
05/02/2020	LA TOUR DU MEIX	Débouchage et passage caméra lieu dit la Creuse
02/03/2020	SAINT MAUR	Vidange partielle décanteur 19 m3
18/03/2020	CHAVERIA + CRESSIA	Curage dessableur et step
18/05/2020	DOMPIERRE + NOGNA + POIDS DE FIOLE + SAINT MAUR	Curages dessableur + PR
25/05/2020	POIDS DE FIOLE	Vidange partielle décanteur (2 camions) 19 m3
01/06/2020	ORGELET	Poubelle + dégrilleur STEP
16/06/2020	ORGELET	Curage Bassins d'Orage
10/2020	ORGELET	Evacuation de 35.04 t de boues sèches (90 % de siccité) en compostage chez Leledy
14/12/2020	CHATAGNA	Vidange partielle décanteur 7 m3 + débouchage Onoz

Pôle d'Arinthod :

Date Intervention	Commune	Nature de l'intervention
28/02/2020	CERNON BOURG	Pompage de 9 m ³
15/09/2020		
08/10/2020	CERNON Citée EDF	Pompage de 27 m ³
27/10/2020		Pompage de 9,5 m ³
30/10/2020		Pompage de 9,5 m ³
30/10/2020		Pompage de 3,7 m ³

19/05/2020	CHARNOD	Pompage de 9 m ³
28/08/2020		Pompage de 9 m ³
23/06/2020	COISIA BOURG	Pompage de 9 m ³
15/10/2020		Pompage de 9 m ³
27/06/2019	COISIA MONTAIN	Pompage de 9 m ³
27/10/2020		Nettoyage canal entrée de station, vidange totale du décanteur 45 m ³ , nettoyage du préfiltre 4m ³ , nettoyage de la chasse
12/03/2020	CONDES	Pompage 9 m ³ dans le décanteur
23/06/2020		Pompage 9 m ³ dans le décanteur
05/06/2020	THOIRETTE	Pompage de 9 m ³
11/08/2020		Pompage de 9 m ³
09/10/2020		Pompage de 7 m ³
09/04/2020		Curage poste de relevage Thoirette Bourg + dessableur + DO
19/05/2020		Nettoyage dégrilleur + dessableur + tamis
02/10/2020	VALFIN SUR VALOUSE	Pompage de 9 m ³
01/2020 à 12/2020	ARINTHOD	174,12 TB de boues ont été évacuée, soit 40,93t de MS ; 10,43t MS ont été expédiées en plateforme de co-compostage et 30,5t MS sont partis en épandage agricole.
05/02/2020		Nettoyage de la fosse de dépotage + dégrilleur entrée
03/03/2020		Nettoyage du poste de relevage
19/05/2020		Nettoyage du poste de relevage + dégrilleur
13/08/2020		Nettoyage du bassin orage
15/06/2020		Vidange rétention des graisses (3m ³)
17/09/2020		
01/12/2020		
05/02/2020		
19/05/2020		
13/08/2020		

12/06/2020	AROMAS - Bourg	Nettoyage du poste de relevage du bourg
12/06/2020		Curage regard vers le lavoir
12/06/2020		Nettoyage du poste de marsonnas + DO + dessableur
19/10/2020		Nettoyage du poste de relevage du bourg
12/06/2020	AROMAS - CEFFIA	Nettoyage du poste de relevage
18/06/2020		Nettoyage du poste de relevage
26/06/2020		Débouchage du poste de relevage
09/04/2020	CHARNOD	Nettoyage du préfiltre
19/05/2020		Nettoyage du préfiltre
09/10/2020	CORNOD	Nettoyage des chasses + canal entrée sortie
28/08/2020	FETIGNY	Nettoyage chasse + poste
09/01/2020	GIGNY	Curage des DO
05/06/2020		Curage des DO + nettoyage poste de relevage
19/10/2020		Nettoyage du poste de relevage
17/02/2020	LOUVENNE	Nettoyage du poste de relevage
05/05/2020		Nettoyage du poste de relevage + chasses
01/2020 à 12/2020	SAINT JULIEN SUR SURAN	68,03t MB présentant une siccité moyenne de 17,25%, soit environ 11,74t MS – 100 % Leledy Compost
09/01/2020		Curage des DO + dessableur mairie
05/02/2020		Nettoyage du dessableur step + poste de relevage
21/04/2020		Nettoyage du dessableur step + dégrilleur + clarif
05/06/2020		Nettoyage des DO + dessableur step
12/06/2020		Pompage poubelle - dégrilleur
19/10/2020		Nettoyage des postes de relevage

12/06/2020	VILLENEUVE	Curage
09/04/2020	VOSBLES	Nettoyage entrée + chasses
19/05/2020		Nettoyage entrée + chasses
28/08/2020		Nettoyage des chasses + canal entrée + chasse

1.13/ Caractéristiques du réseau de collecte

1.13.1/ Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées par système d'assainissement

Les réseaux d'assainissement sur le territoire de TEC représentent :

- **119,37** Km de réseau unitaire
- **133,35** Km de réseau séparatif

Soit un linéaire total de 252,72 km.

Sans DSP et sans syndicats, cela représente :

- **91,82** Km de réseau unitaire
- **90,38** Km de réseau séparatif

Soit un linéaire total de 182,20 km.

Le détail par commune est le suivant :

Commune implantation	Nom step	Longueur réseau unitaire	Longueur réseau séparatif
ANDELLOT MORVAL	Hameau d'Andelot	1,82	0,00
ARINTHOD	Bourg	5,98	5,26
ARINTHOD	Hameau Négli	0,00	0,72
AROMAS	Bourg + Marsonna et Burigna	0,89	5,23
AROMAS	Ceffia	0,94	0,33
AROMAS	VILLENEUVE LES CHARNOD	0,00	0,48
BAREZIA SUR L'AIN	Lotissement du Gringalet	0,00	0,78
BEFFIA	Bourg	0,00	1,10
BLYE	Bourg	1,08	0,53
BONLIEU	Bourg	0,00	2,64
CERNON	Cité EDF	0,26	0,00
CERNON	Menouille	1,06	0,00
CERNON	Bourg + les lattes	2,03	0,47
CHANCIA	Bourg	1,34	0,00
CHANCIA	Lotissement La Ravière	0,00	1,40
CHAREZIER	Lotissement	0,00	0,15
CHARNOD	Bourg	0,00	1,21
CHATILLON	Bourg	2,20	0,00
CHAVERIA	Bourg	1,00	0,00
CHAVERIA	Hameau de Chatagna	1,00	0,00
CLAIRVAUX	Bourg / SIA Vallée du Drouvenant	16,50	24,70

CLAIRVAUX	Hameau de Soyria		
CONDES	Bourg		
CORNOD	Hameau de Thorégna	0,73	0,00
CORNOD	bourg + Brolaines	2,19	0,69
COYRON	Bourg	0,70	0,50
CRENANS	Bourg	0,00	3,35
CRESSIA	Bourg	3,50	0,00
DENEZIERES	Bourg	1,50	0,00
DOMPIERRE SUR MONT	Bourg	2,50	0,00
DOUCIER	Bourg	9,00	0,00
ETIVAL	Bourg	2,50	1,10
ETIVAL	Hameau Les Ronchoux	1,40	2,10
FONTENU	CHALAIN	0,67	2,34
GENOD	Bourg	0,76	0,00
GIGNY SUR SURAN	Bourg	2,15	1,59
JEURRE	Bourg	1,22	0,32
LA CHAILLEUSE	Essia Bourg	0,00	1,40
LARGILLAY - MARSONNAY	Largillay	1,05	0,00
LAVANCIA EPERCY	Epine	0,00	0,40
LAVANCIA EPERCY	Viellard	0,00	0,40
LECT	Hameau de Lect	1,34	0,44
LECT	Hameau de Vouglans / Combe du Bief	1,00	0,44
LECT	Hameau de Vouglans / Camping	0,60	0,00
MAISOD	Bourg / SIA MERCANTINE	3,00	13,10
MARTIGNA	Lotissement du Haut village	0,00	0,30
MARTIGNA	STATION 2	0,00	1,80
MENETRUX EN JOUX	Maison des Cascades	0,00	0,30
MEUSSIA	Bourg	4,60	0,90
MOIRANS en Montagne	Bourg	0,00	17,50
MONTCUSEL	H Grand Serve	0,00	0,17
MONTLAINIA	DESSIA BOURG	0,87	0,00
MONTLAINIA	Granges de Dessia	0,48	0,00
MOUTONNE	Bourg	1,25	0,00
NOGNA	Bourg	2,50	0,00
ONOZ	Bourg	1,65	0,00
ORGELET	Bourg	9,97	9,96
ORGELET	Merlia	1,34	0,80
POIDS de FIOLE	Bourg	1,00	1,70
PONT DE POITTE	Bourg / Interco	7,75	5,17
PRESILLY	Bourg	1,00	0,00
SAINT MAUR	Bourg	1,52	0,28
SARROGNA	centre bourg	0,00	0,10
SOUCIA	Bourg + lotisst	2,35	0,39
THOIRETTE COISIA	COISIA	0,80	0,60
THOIRETTE COISIA	MONTAIN	0,00	0,87
THOIRETTE COISIA	THOIRETTE	0,76	2,43
TOUR DU MEIX (la)	Bourg	0,00	3,90
VAL SURAN	LOUVENNE	0,00	1,13
VAL SURAN	SAINT JULIEN	5,60	4,53



VALZIN EN PETITE MONTAGNE	FETIGNY		
VALZIN EN PETITE MONTAGNE	MONTADROIT		
VAUX LES SAINT CLAUDE	Bourg file 1	1,55	0,70
VERTAMBOZ	Bourg	0,99	0,00
VOSBLES VALFIN	VOSBLES BOURG	0,00	1,61
VOSBLES VALFIN	Hameau de Chavagna	0,00	1,01
VOSBLES VALFIN	Hameau de Mongefond	0,00	0,90
VOSBLES VALFIN	Valfin	0,00	1,37

1.13.2 / Identification des ouvrages existants afin de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par les réseaux unitaires en temps de pluie par système d'assainissement.

38 déversoirs d'orage assurent le déversement du surplus d'eau en cas d'intempéries sur le territoire de la Communauté de Communes.

Commune implantation	Nom step	Nombre de déversoirs d'orage
ANDELLOT MORVAL	Hameau d'Andelot	1
ARINTHOD	Hameau Négla	0
ARINTHOD	Bourg	4
AROMAS	Ceffia	2
AROMAS	Bourg + Marsonna et Burigna	0
BAREZIA SUR L'AIN	Lotissement du Gringalet	0
BEFFIA	Bourg	1
BLYE	Bourg	2
BONLIEU	Bourg	1
CERNON	Menouille	2
CERNON	Cité EDF	0
CERNON	Bourg + les lattes	2
CHANCIA	Bourg	1
CHANCIA	Lotissement La Ravière	0
CHAREZIER	Lotissement	1
CHARNOD	Bourg	1
CHATILLON	Bourg	1
CHAVERIA	Hameau de Chatagna	1
CHAVERIA	Bourg	0
CLAIRVAUX	Hameau de Soyria	0
CLAIRVAUX	Bourg / SIA Vallée du Drouvenant	22
COISIA	Hameau Le Montain	1
COISIA	bourg	4
CONDES	Bourg	1
CORNOD	Hameau de Thorégna	1
CORNOD	bourg + Brolaines	1
COYRON	Bourg	1
CRENANS	Bourg	1
CRESSIA	Bourg	3
DENEZIERES	Bourg	3
DESSIA	Granges de Dessia	1
DESSIA	Bourg	1
DOMPIERRE SUR MONT	Bourg	1

DOUCIER	Bourg	
ETIVAL	Hameau Les Ronchaux	
ETIVAL	Bourg	1
FETIGNY	Bourg	0
GENOD	Bourg	2
GIGNY SUR SURAN	Bourg	7
JEURRE	Bourg	1
LA CHAILLEUSE	Essia Bourg	1
LARGILLAY - MARSONNAY	Largillay	1
LAVANCIA EPERCY	Epine	0
LAVANCIA EPERCY	Viellard	0
LECT	Hameau de Lect	1
LECT	Hameau de Vouglans / Combe du Bief	1
LECT	Hameau de Vouglans / Camping	0
LEGNA	Hameau de Montadroit	0
LOUVENNE	Bourg	0
MAISOD	Bourg / SIA MERCANTINE	5
MARIGNY	CHALAIN	5
MARTIGNA	Lotissement du Haut village	0
MENETRUX EN JOUX	Maison des Cascades	0
MEUSSIA	Bourg	0
MOIRANS en Montagne	Bourg	0
MONTCUSEL	H Grand Serve	0
MOUTONNE	Bourg	1
NOGNA	Bourg	1
ONOZ	Bourg	1
ORGELET	Merlia	1
ORGELET	Bourg	4
POIDS de FIOLE	Bourg	1
PONT DE POITTE	Bourg / Interco	12
PRESILLY	Bourg	1
SAINT JULIEN	Bourg	4
SAINT MAUR	Bourg	1
SARROGNA	centre bourg	0
SOUCIA	Bourg + lotisst	1
THOIRETTE	Bourg	1
TOUR DU MEIX (la)	Bourg	1
VAUX LES SAINT CLAUDE	Bourg file 1	0
VERTAMBOZ	Bourg	0
VILLENEUVE LES CHARNOD	Bourg	0
VOSBLES	Hameau de Mongefond	0
VOSBLES	Hameau de Chavagna	0
VOSBLES	Bourg	0
VOSBLES	Valfin	0

1.13.3 / Postes de relevage sur le réseau de collecte ou en entrée de station d'épuration

Envoyé en préfecture le 28/09/2021

Reçu en préfecture le 28/09/2021

Affiché le



ID : 039-200090579-20210922-D_137_2021-DE

Commune	Lieu step	Nombre de poste de relevage Réseau	Nombre de poste de relevage step	Nb PR Réseau + STEP
ANDELLOT MORVAL	Hameau d'Andelot	0	0	0
ARINTHOD	Hameau Négli	0	0	0
ARINTHOD	Bourg	0	2	2
AROMAS	Bourg + Marsonna et Burigna	0	1	1
AROMAS	Ceffia	1	1	2
BAREZIA SUR L'AIN	Lotissement du Gringalet	0	1	1
BEFFIA	Bourg	0	1	1
BLYE	Bourg	0	0	0
BONLIEU	Bourg	1	1	2
CERNON	Bourg + les lattes	0	1	1
CERNON	Cité EDF	0	0	0
CERNON	Menouille	0	0	0
CHANCIA	Bourg	0	0	0
CHANCIA	Lotissement La Ravière	0	1	1
CHAREZIER	Lotissement	0	0	0
CHARNOD	Bourg	0	0	0
CHATILLON	Bourg	0	0	0
CHAVERIA	Bourg	0	1	1
CHAVERIA	Hameau de Chatagna	0	1	1
CLAIRVAUX	Bourg / SIA Vallée du Drouvenant	6	2	8
CLAIRVAUX	Hameau de Soyria	0	0	0
CONDES	Bourg	1	1	2
CORNOD	bourg + Brolaines	0	1	1
CORNOD	Hameau de Thorégna	0	0	0
COYRON	Bourg	0	1	1
CRENANS	Bourg	0	1	1
CRESSIA	Bourg	0	1	1
DENEZIERES	Bourg	0	0	0
DOMPIERRE SUR MONT	Bourg	1	1	2
DOUCIER	Bourg	2	0	2
ETIVAL	Bourg	0	0	0
ETIVAL	Hameau Les Ronchaux	0	0	0
FONTENU	Marigny (régie CHALAIN)	2	2	4
GENOD	Bourg	0	0	0
GIGNY SUR SURAN	Bourg	1	0	1
JEURRE	Bourg	0	1	1
LA CHAILLEUSE - Essia	Bourg Essia	0	0	0
LARGILLAY - MARSONNAY	Largillay	0	0	0
LAVANCIA EPERCY	Epine	0	0	0
LAVANCIA EPERCY	Viellard	0	0	0
LECT VOUGLANS	Lect	0	0	0
LECT VOUGLANS	Vouglans / Combe du Bief	0	0	0
LECT VOUGLANS	Vouglans / Camping	0	0	0

MAISOD (+CHARCHILLA)	Bourg / SIEA MERCANTINE			
MARTIGNA	Lotissement du Haut village			
MARTIGNA	Bourg	0	0	0
MENETRUX EN JOUX	Maison des Cascades	0	1	1
MEUSSIA	Bourg	0	0	0
MOIRANS en Montagne	Bourg	2	2	4
MONTCUSEL	H Grand Serve	0	0	0
MONTLAINIA - Dessia	Bourg Dessia	0	1	1
MONTLAINIA - Dessia	Granges de Dessia	0	0	0
MOUTONNE	Bourg	1	0	1
NOGNA	Bourg	0	1	1
ONoz	Bourg	0	1	1
ORGELET	Bourg	2	2	4
ORGELET	Merlia	0	0	0
POIDS de FIOLE	Bourg	1	1	2
PONT DE POITTE - PATORNAY	Bourg Pont de Poitte DSP	4	2	6
PRESILLY	Bourg	0	1	1
SAINT HYMETIERE/V - CHEMILLA	Bourg Saint Hymetière			
SAINT MAUR	Bourg	1	1	2
SARROGNA	centre bourg	0	0	0
SOUCIA	Bourg + lotisst	0	1	1
THOIRETTE/COISIA - Coisia	bourg Coisia	0	0	0
THOIRETTE/COISIA - Coisia	Hameau Le Montain	0	0	0
THOIRETTE/COISIA - Thoirette	Bourg Thoirette	1	1	2
TOUR DU MEIX (la)	Bourg	4	1	5
VAL SURAN - Louvenne	Bourg Louvenne	1	1	2
VAL SURAN- Saint Julien	Bourg Saint Julien	1	2	3
VALZIN EN P M - Fétigny	Bourg Fétigny	1	1	2
VALZIN EN P M - Montadroit	Hameau de Montadroit	0	0	0
VAUX LES SAINT CLAUDE	Bourg	1	1	2
VERTAMBOZ	Bourg	0	1	1
VILLENEUVE LES CHARNOD	Bourg	0	1	1
VOSBLES/VALFIN	Bourg Vosbles	0	1	1
VOSBLES/VALFIN	Hameau de Chavagna	0	0	0
VOSBLES/VALFIN	Hameau de Mongefond	0	0	0
VOSBLES/VALFIN	Bourg Valfin	0	1	1
	TOTAL	38	49	87

II/ Indicateurs de performance

2.1/ Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

(Indicateur descriptif P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

Le nombre potentiel étant égal au nombre d'abonnés, le taux de desserte est donc de 100 %.

2.2/ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (Indicateur descriptif P202.2)

		points possibles	points obtenus
A/ Plan du réseau de collecte	Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (poste de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage...) et s'ils existent, des points d'autosurveillance du fonctionnement du réseau d'assainissement.	10	10
	Définition d'une procédure de mise à jour du plan afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année.	5	5
TOTAL A		15	15

L'obtention des 15 points précédents est nécessaire pour pouvoir ajouter les points suivants :

		Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
B	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux , les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de collecte et de transport des eaux usées	10	10
	Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour 60% du linéaire total des réseaux	1	1
	Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour 70% du linéaire total des réseaux (76%)	1	1
	Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour 80% du linéaire total des réseaux	1	0
	Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour 90% du linéaire total des réseaux	1	0
	Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	1	0
	L'inventaire des réseaux mentionne pour chaque tronçon la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné.	10	10
	Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour 60% du linéaire total des réseaux (61%)	1	1
	Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour 70% du linéaire total des réseaux	1	0
	Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour 80% du linéaire total des réseaux	1	0

		Envoyé en préfecture le 28/09/2021	
		Reçu en préfecture le 28/09/2021	
Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour 90% du linéaire total des réseaux	Affiché le	1	Berger Levrault
	ID : 039-200090579-20210922-D_137_2021-DE	0	
Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux		1	0
TOTAL B		30	23
ICGP = TOTAL A + TOTAL B		45	38

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est donc de 15 (A) + 23 (B) = 38 points.

Remarque : l'ICGP minimum de 30 requis pour les aides de l'agence de l'eau est atteint.

2.3/ Conformité de la collecte des effluents

(Indicateur descriptif P203.3)

Au regard des prescriptions nationales issues de la directive ERU, cet indicateur de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Voir Annexe : Tableau des conformités transmis par le service Police de l'Eau de la DDT

2.4/ Conformité des équipements d'épuration

(Indicateur descriptif P204.3)

Au regard des prescriptions nationales issues de la directive ERU, cet indicateur de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Voir Annexe : Tableau des conformités transmis par le service Police de l'Eau de la DDT

2.5/ Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

(Indicateur descriptif P205.3)

Au regard des prescriptions nationales issues de la directive ERU, cet indicateur de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Voir Annexe : Tableau des conformités transmis par le service Police de l'Eau de la DDT

2.6/ Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation

(Indicateur descriptif P206.3.2)

Filière mise en œuvre	Filière conforme	Quantité de matière sèche (TMS)
Epandage agricole	Oui	30.5
Evacuation vers une station d'épuration*	Oui	32.4 (648.7 m ³)
Incinération	Oui	8.9
Compostage	Oui	72.8
Quantité de boues évacuées conformes	OUI (100 %)	144.6 TMS

*L'évacuation vers une station d'épuration peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord et si la station dispose elle-même d'une filière conforme.

Pour l'exercice 2020, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est de 100 %.

III/ Financement du service

3.1/ Montants de la redevance et des différentes participations

3.1.1 / Redevance assainissement collectif

- Part fixe identique sur les ex CCPM/CCRO (57,50€) et très disparate sur les ex. CCPL/CCJS
- Part variable unifiée sur l'ex CCPM (1,73€/m³), en cours d'unification sur l'ex. CCRO (1,30 à 2€/m³), très disparate sur le reste du territoire (tarifs votés par les Communes et/ou syndicats).

Montant facturé en 2020 : 619 479,87 € HT soit 681 427,86 € TTC

3.1.2/ Redevance modernisation des réseaux de collecte

L'Agence de l'Eau a institué la redevance de modernisation des réseaux de collecte et en fixe le taux. Cette redevance apparaît sur la facture de la redevance d'assainissement collectif. L'intégralité des sommes perçues est reversée à l'Agence de l'Eau.

Redevance de modernisation des réseaux de collecte (€/m ³)	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020
Sur l'ensemble du territoire	0,155 € / m ³	0,15 € / m ³	0,15 € / m ³

Remarques :

En 2020 : 29 003,58 € ont été facturés puis reversés à l'AERMC.

Lorsqu'il existe une convention de facturation avec une commune ou un délégataire d'eau potable, cette redevance de transit ne passe pas par TEC.

3.1.3/ La Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)

Une PFAC de 1750 € HT par logement est due sur ex-CCPM et ex-CCRO. Celle-ci est très disparate sur le reste du territoire.

12 PFAC facturées en 2020 pour 19 583,30 € HT soit 23500 € TTC.

3.2/ Impayés

VP.119 - Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (TVA exclue) 5 188,87 € TTC

Impayés HT : 16 321,61 € ; Impayés TTC : 17 953,77 €

3.3/ Encours de la dette

VP.182 - Encours total de la dette au 31.12.2020 : 9 689 464,90 €

3.4/ Epargne

VP.183 - Epargne brute annuelle

Dépenses réelles fonctionnement = 936 05,86 € HT

Recettes réelles fonctionnement = 1 381 935,882 € HT

Epargne = recettes fonctionnement – dépenses fonctionnement

= 1 381 935,882 – 936 053,86 = 445 882,022€ HT

Pour information :

Dépenses réelles Investissement = 2 108 56,25 € HT

Recettes réelles Investissement = 2 478 879,22 € HT

IV/ Projets 2021 en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

- Les opérations de réfection des réseaux et des stations du hameau de Merlia (sur la commune d'Orgelet) et du bourg d'Essia (sur la commune de la Chailleuse) ont été lancées suite à une mise en demeure de la direction départementale des territoires du Jura. Ces 2 systèmes seront mis en service au cours de l'année 2021.
- Poursuite des études relatives aux projets de réhabilitation des systèmes d'assainissement de Châtillon et de Lavancia-Epercy
- Poursuite de la réalisation de l'étude diagnostique du système d'assainissement de Chancia
- Poursuite de la réalisation de nombreux zonages d'assainissement en cours
- Poursuite des études et consultations pour les marchés de travaux d'Aromas, Cressia, Fontenu et de Saint-Julien-sur-Suran (Val-Suran)

ANNEXE : Tableau des conformités transmis par le service Police de l'Eau de la DDT

LISTE_STEU 39 (SUIVI 2020)			JUGEMENT_CONFORMITE (2021)						
identification			conformité COLLECTE		conformité EQUIPEMENT		conformité PERFORMANCES		conformité GLOBALE
code_SAND	commun	nom STEU	locale	nation: (ERU)	locale	nationa (ERU)	locale	nationa (ERU)	globale
060939010001	ANDELOT MORVAL	HAMEAU D'ANDELOT	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939016001	ARINTHOD	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939016002	ARINTHOD	HAMEAU NEGLIA	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939018002	AROMAS	BOURG + MARSOGNA + MERIGNA	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939018003	AROMAS	HAMEAU DE CEFFIA	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939566001	AROMAS	BOURG DE VILLENEUVE LES CHARNOD	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939038001	BAREZIA SUR L'AIN	LOTISSEMENT DU GRINGALET	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939045001	BEFFIA	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939058001	BLYE	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939063001	BONLIEU	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939086001	CERNON	CITE EDF	CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939086002	CERNON	MENOUILLE	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939086003	CERNON	BOURG + LES LATTES	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939215001	CHAILLEUSE (LA)	BOURG D'ESSIA	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939102001	CHANCIA	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939102002	CHANCIA	LOTISSEMENT LA RAVIERE	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939109001	CHAREZIER	LOTISSEMENT	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939111001	CHARNOD	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME



LISTE_STEU 39 (SUIVI 2020)			JUGEMENT_CONFORMITE						
identification			conformité COLLECTE		conformité EQUIPEMENT		conformité PERFORMANCES		conformité GLOBALE
code_SANDI	commun	nom STEU	locale	nationa (ERU)	locale	nationa (ERU)	locale	nationa (ERU)	globale
060939122001	CHATILLON	BOURG	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939134002	CHAVERIA	HAMEAU DE CHATAGNA	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939134001	CHAVERIA	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939154002	CLAIRVAUX	BOURG	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939154003	CLAIRVAUX	HAMEAU DE SOYRIA	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939163001	CONDES	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939166001	CORNOD	HAMEAU DE THOREGNA	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939166004	CORNOD	BOURG	NON CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939175001	COYRON	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939179002	CRENANS	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939180002	CRESSIA	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939192002	DENEZIERES	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939200001	DOMPIERRE SUR MONT	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939201001	DOUCIER	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939216001	ETIVAL	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939216002	ETIVAL	HAMEAU LES RONCHAUX	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939247001	GENOD	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939253001	GIGNY SUR SURAN	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939269001	JEURRE	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME

LISTE_STEU 39 (SUIVI 2020)			JUGEMENT_CONFORMITE						
identification			conformité COLLECTE		conformité EQUIPEMENT		conformité PERFORMANCES		conformité GLOBALE
code_SANDI	commune	nom STEU	locale	nationa (ERU)	locale	nationa (ERU)	locale	nationa (ERU)	globale
060939278001	LARGILLAY - MARSONNAY	LARGILLAY	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939283001	LAVANCIA EPERCY	Epine	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939283002	LAVANCIA EPERCY	Veillard	CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939289001	LECT	HAMEAU DE LECT	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939289002	LECT	HAMEAU DE VOUGLANS + COMBE DU BIEF	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939289003	LECT	HAMEAU DE VOUGLANS + CAMPING	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939307001	MAISOD	BOURG + SIA MERCANTINE	CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939318001	MARTIGNA	LOTISSEMENT DU HAUT VILLAGE	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939318002	MARTIGNA	BOURG							
060939322001	MENE TRUX EN JOUX	MAISON DES CASCADES	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939328002	MEUSSIA	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939333002	MOIRANS EN MONTAGNE	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939351001	MONTCUSEL	HAMEAU GRAND SERVE	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939195001	MONTLAINSA	BOURG DE DESSIA	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939195002	MONTLAINSA	GRANGES DE DESSIA	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939375001	MOUTONNE	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939390001	NOGNA	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939394001	ONOZ	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL

LISTE_STEU 39 (SUIVI 2020)			JUGEMENT_CONFORMITE						
identification			conformité COLLECTE		conformité EQUIPEMENT		conformité PERFORMANCES		conformité GLOBALE
code_SAND	commun	nom STEU	locale	nation: (ERU)	locale	nationa (ERU)	locale	nationa (ERU)	globale
060939397001	ORGELET	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939397004	ORGELET	MERLIA	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939431002	POIDS de FIOLE	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939435001	PONT DE POITTE	BOURG + INTERCO	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939443001	PRESILLY	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939137001	SAINT-HYMETIERES	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939492001	SAINT-MAUR	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939504001	SARROGNA	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939519001	SOUCIA	BOURG + LOTISSEMENT	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939530002	THOIRETTE	BOURG	NON CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME ERU
060939158001	THOIRETTE	BOURG DE COISIA	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939158002	THOIRETTE	COISIA (HAMEAU LE MONTAIN)	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939534002	TOUR DU MEIX LA	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939303001	VAL SURAN	BOURG DE LOUVENNE	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939485002	VAL SURAN	BOURG DE SAINT-JULIEN	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939224001	VALZIN EN PETITE MONTAGNE	BOURG DE FETIGNY	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939290001	VALZIN EN PETITE MONTAGNE	LEGNA (HAMEAU DE MONTADROIT)	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939547002	VAUX LES SAINT CLAUDE	BOURG	NON CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939547003	VAUX LES SAINT CLAUDE	2ième	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME LOCAL
060939556001	VERTAMBOZ	BOURG	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939542001	VOSBLES-VALFIN	BOURG DE VALFIN SUR VALOUSE	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939583001	VOSBLES-VALFIN	BOURG DE VOSBLES	CONFORME	SANS OBJET	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
060939583002	VOSBLES-VALFIN	HAMEAU DE CHAVAGNA (VOSBLES)	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU
060939583003	VOSBLES-VALFIN	HAMEAU DE MONGEFOND (VOSBLES)	NON CONFORME	SANS OBJET	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU